

Département de la Manche

Commune de JULLOUVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME



RÉVISION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS)

DANS LES FORMES D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)



ENQUÊTE PUBLIQUE

du lundi 23 octobre 2017 à 9 h 00

au samedi 25 novembre 2017 à 12 h 00

Dossier n° 4/8

Bilan de la concertation

Dossier n° 4/8

Bilan de la concertation

Introduction

- 1. Recueil des remarques de la population
- 2. Atelier de travail avec les associations environnementales
- 3. Exposition publique sur le P.L.U.
- 4. Communication
 - Réunions publiques ou techniques
- 5. Réunion publique générale le 13 avril 2017
- 6. Registre de concertation
- 7. Concertation des Personnes Publiques Associées (P.P.A.)
- 8. Articles de presse et parutions
 - Articles parus dans la presse locale
 - Articles parus dans les bulletins municipaux
- 9. Synthèse des observations recueillies et prise en compte dans le projet de P.L.U.
 - a) Les espaces urbains
 - b) Les campings
 - c) Mise à disposition des documents sur internet
 - d) L'ancien centre pour colonies de vacances

Conclusion

Annexes

Bilan de la concertation

Pour permettre à l'ensemble de la population de suivre et participer à l'élaboration du P.L.U., une concertation a été mise en place tout au long de la procédure selon les modalités suivantes :

- affichage pendant toute la durée des études nécessaires, des délibérations prises par le conseil municipal lors des séances citées ci-après, en lien avec la prescription de la révision du POS dans les formes d'un P.L.U.:
 - 19 juin 2015: prescription de la révision du POS dans les formes d'un P.L.U. (délibération ci-jointe),
 - o 2 mai 2016 : débat au sein du conseil municipal sur les orientations du P.A.D.D. du P.L.U. (délibération ci-jointe),
 - o *30 juin 2017*: bilan de concertation et arrêt du projet *(délibération cijointe)*,
- articles dans la presse locale et le bulletin municipal;
- rencontre d'habitants de la commune avec le maire ou son adjoint en charge de l'urbanisme lors de permanence en mairie pour échanger sur le classement de leurs biens;
- un atelier de travail avec les associations environnementales ;
- une réunion publique avec la population ;
- une exposition présentant le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) et le règlement graphique du zonage sur des panneaux d'information installés dans le hall de la mairie;
- la mise à disposition du public, à l'accueil de la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, d'un registre de concertation destiné aux observations ou propositions de toute personne intéressée tout au long de la procédure.

Cette concertation, élaborée notamment au cours des réunions de la commission "urbanisme" les (convocations ci-jointes) :

- lundi 17 février 2014

vendredi 16 mai 2014

vendredi 27 juin 2014

vendredi 8 août 2014

jeudi 25 septembre 2014

- vendredi 5 juin 2015

vendredi 25 septembre 2015

- vendredi 29 janvier 2016

- lundi 29 février 2016

- jeudi 3 mars 2016

lundi 2 mai 2016

- vendredi 8 juillet 2016

- mardi 19 juillet 2016

- vendredi 2 septembre 2016

- mercredi 28 septembre 2016

- jeudi 1^{er} juin 2017

s'est déroulée comme suit avec les moyens d'information exposés ci-après.

1. Recueil des remarques de la population

Pendant toute la procédure d'élaboration du P.L.U., la commune a renseigné et recueilli les remarques de la population.

Des personnes sont venues rencontrer le maire ou l'adjoint en charge de l'urbanisme lors de permanences en mairie de Jullouville pour échanger principalement sur le classement de leurs biens en zone constructible.

2. Atelier de travail avec les associations environnementales

Le 29 janvier 2016, un atelier de travail s'est tenu avec les associations environnementales. Au cours de cette réunion, le bureau d'études et la commune ont pu préciser le projet de ville retenu et répondre aux questions et attentes des associations.

3. Exposition publique sur le P.L.U.

Dès la fin mars 2015, la commune a installé dans le hall d'accueil de la mairie de Jullouville, 13 panneaux d'information *(photos ci-jointes)*, laissés à la disposition du public, portant sur :

- les objectifs de l'élaboration du P.L.U.;
- l'exposé du déroulement de la procédure d'élaboration du P.L.U.;
- la synthèse du diagnostic territorial, les enjeux en découlant;
- le P.A.D.D. et sa déclinaison en trois orientations ;
- les principes du projet de ville (3 plans de zonage) ;
- les effets de l'application de la loi "littoral" sur la commune ;
- les secteurs stratégiques ciblés pour l'accueil de nouveaux habitants;
- les possibilités de développement de l'offre touristique ;
- la prise en compte des risques majeurs.

Ces panneaux d'information ont été mis à jour le 17 avril 2017 à l'issue de la réunion publique du 13 avril 2017. Le service urbanisme de la mairie s'est tenu à disposition des Jullouvillais pour toute question relative aux documents exposés.

4. Communication

Diverses réunions publiques ou techniques ont eu lieu pour associer les différentes personnes susceptibles d'être intéressées par l'élaboration du P.L.U. de la commune, notamment les réunions suivantes. La communication des avis de réunions a été effectuée par courrier ou par voie de presse et des affiches ont été apposées en mairie et dans les différents commerces de la commune.

Réunions publiques ou techniques :

- vendredi 27 juin 2014 : réunion de lancement commission urbanisme (compte rendu ci-joint);
- lundi 21 juillet 2014 : cadrage de l'évaluation environnementale du P.L.U. de Jullouville (compte rendu ci-joint) ;
- jeudi 30 octobre 2014 : concertation agriculteurs (compte rendu ci-joint) ;
- vendredi 19 décembre 2014 : réunion des P.P.A. (compte rendu ci-joint) ;
- mercredi 18 mars 2015 : réunion des P.P.A. pour la présentation du P.A.D.D.- 14h30 ;
- mercredi 18 mars 2015 : réunion publique pour la présentation du P.A.D.D. 18h00 (affiche ci-jointe) ;
- vendredi 10 avril 2015 : étude sur la reconfiguration urbaine de terrains situés sur la commune de Jullouville (compte rendu ci-joint);
- vendredi 29 janvier 2016 : atelier de travail avec les associations environnementales -10h00;
- vendredi 29 janvier 2016: réunion publique pour la présentation du P.A.D.D. et diagnostic agricole - 18h30 (affiche ci-jointe);
- lundi 2 mai 2016 : réunion des P.P.A. (compte rendu ci-joint) ;
- jeudi 9 février 2017 : réunion du comité de pilotage gouvernance P.L.U. à Bréhal ;
- jeudi 16 février 2017 : réunion du comité de pilotage gouvernance P.L.U. à Bréhal;
- jeudi 13 avril 2017 : réunion des P.P.A. 14h00 (convocation et compte rendu cijoints) ;
- jeudi 13 avril 2017 : réunion publique pour la mise en place du P.L.U. 18h00 (annonce sur Facebook et sur le site internet de la mairie, affiche et compte rendu cijoints).

5. Réunion publique générale le 13 avril 2017

Une réunion publique générale a été organisée pour présenter les grandes lignes du diagnostic territorial, les enjeux en découlant, les orientations du P.A.D.D., le projet de ville, les Orientations d'Aménagement et de Programmation (O.A.P.), le règlement écrit et graphique.

L'annonce de cette réunion a été faite par quatre insertions d'un avis dans la presse, par voie d'affichage en mairie et dans les commerces locaux, sur la page d'accueil du site internet de la ville et sur le réseau social en ligne Facebook.

Elle a réuni environ 57 personnes et a duré environ 1h10. Les Jullouvillais pouvaient réagir suite à la présentation du bureau d'études et par la voie du registre de concertation mis à disposition en mairie.

6. Registre de concertation

Depuis le 27 juin 2014, un registre de concertation, version papier (copie des pages 1 et 2 ci-jointes), a été mis à la disposition du public dans les lieux de l'exposition, pour recueillir ses interrogations, observations, avis, propositions ou souhaits.

Ce registre a été très peu utilisé (une seule remarque a été portée sur ce registre). Par ailleurs, sept personnes se sont manifestées par mail ou courrier. L'ensemble des remarques émises portait principalement sur le classement de leurs biens en zone constructible.

7. Concertation des Personnes Publiques Associées (P.P.A.)

L'objectif a été d'anticiper au maximum, en amont de la sollicitation officielle, à travers des échanges à chaque étape d'élaboration :

- 1^{re} réunion des P.P.A. du 2 mai 2016 : présentation du diagnostic, des enjeux en découlant et du P.A.D.D.;
- 2^e réunion des P.P.A. du 13 avril 2017 (14 h 00 en mairie) : présentation des O.A.P, du zonage et du règlement écrit.

Une première consultation officieuse des personnes publiques associées a eu lieu de la mifévrier à la mi-avril 2017. Les personnes publiques nous ont ainsi fait part de leurs remarques lors de la réunion officielle du 13 avril 2017, ou par la suite, par écrit.

8. Articles de presse et parutions

Des articles et parutions ont ponctué toute la phase de l'élaboration du P.L.U. par voie de presse relatant la tenue des réunions publiques ou dans les supports de communication municipale tels que le bulletin municipal. Les parutions ont été les suivantes :

Articles parus dans la presse locale (copies ci-jointes):

- Ouest-France du 13 mars 2015 : annonce de la réunion publique du 18 mars 2015 présentation du P.A.D.D.;
- La Manche Libre du 14 mars 2015 : annonce de la réunion publique du 18 mars 2015 présentation du P.A.D.D.;
- o La Manche Libre du 28 mars 2015 : compte rendu de la réunion publique du 18 mars 2015 ;
- La Manche Libre du 31 octobre 2015 : compte rendu de la réunion du conseil municipal du 23 octobre 2015 (diagnostic agricole et avenant au marché de maîtrise d'œuvre);
- Ouest-France du 22 janvier 2016: annonce de la réunion publique du 29 janvier 2016 présentation du diagnostic agricole et du P.A.D.D.;
- La Manche Libre édition du 30 janvier 2016: annonce de la réunion publique du 29 janvier 2016 - présentation du diagnostic agricole et du P.A.D.D.;
- Ouest-France du 03 février 2016 : compte rendu de la réunion publique du 29 janvier 2016 présentation du diagnostic agricole et du P.A.D.D.;
- La Manche Libre du 06 février 2016 : compte rendu de la réunion publique du 29 janvier 2016 - présentation du diagnostic agricole et du P.A.D.D.;
- Ouest-France du 04 mai 2016 : rappel sur le P.L.U. et débat sur le P.A.D.D. suite au conseil municipal du 2 mai 2016 ;

- La Manche Libre du 14 mai 2016 : compte rendu de la réunion du conseil municipal du 2 mai 2016 ;
- Ouest-France du 6 avril 2017 : annonce de la réunion publique du 13 avril 2017 mise en place du P.L.U. avant l'arrêt du projet ;
- La Manche Libre du 08 avril 2017 : annonce de la réunion publique du 13 avril 2017 mise en place du P.L.U. avant l'arrêt du projet;
- Revue « Côté Manche » du 12 avril au 18 avril 2017 : annonce de la réunion publique du 13 avril 2017 - mise en place du P.L.U. avant l'arrêt du projet ;
- La Manche Libre édition du 15 avril 2017 : annonce de la réunion publique d'information du 13 avril 2017 - mise en place du P.L.U. avant l'arrêt du projet ;
- Ouest-France du 25 avril 2017 : compte rendu de la réunion publique du 13 avril 2017 ;
- Ouest-France du 04 juillet 2017 : compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 juin 2017 concertation et arrêt du projet ;
- La Manche Libre du 8 juillet 2017 : compte rendu de la réunion du conseil municipal du 30 juin 2017 - concertation et arrêt du projet.

Articles parus dans les bulletins municipaux des mois de (copies ci-jointes) :

- juillet 2014;
- décembre 2014;
- juillet 2015;
- décembre 2015 ;
- juillet 2016;
- décembre 2016;
- juillet 2017.

9. Synthèse des observations recueillies et prise en compte dans le projet de P.L.U.

Toutes les demandes consignées dans les registres, les observations formulées en réunions publiques ou lors des permanences, les lettres reçues, ont été prises en compte tant qu'elles concernaient la procédure et qu'elles ne remettaient pas en cause les orientations du P.A.D.D.

Il est ressorti des observations formulées, plusieurs grands thèmes de débat :

a) Les espaces urbains

Un habitant a souhaité précisément savoir où s'arrêtait la limite de l'agglomération de Jullouville et quels espaces classés en zones urbaines au POS anciennement en vigueur avaient été reclassés en zones agricoles ou naturelles.

Concernant les zones denses, un habitant s'est interrogé sur la concordance entre la délimitation des zones urbaines et l'implantation des panneaux signalant l'entrée et la sortie des hameaux.

Un habitant s'est interrogé sur le fait que des hameaux ne soient pas classés en zones urbaines, malgré le fait qu'ils disposent de l'ensemble des réseaux.

Il a enfin été demandé à Monsieur le Maire si les droits à construire obtenus auprès du SCOT étaient équitables entre toutes les communes.

b) Les campings

Des inquiétudes concernant le devenir des deux terrains de camping situés dans l'agglomération de Jullouville ont été émises.

Des précisions ont été demandées quant aux possibilités offertes en termes d'extension de camping.

c) Mise à disposition des documents sur internet

Suite à certaines demandes, il a été précisé aux habitants que l'ensemble des pièces du P.L.U. serait consultable au moment de l'enquête publique sur le site internet de la commune.

d) L'ancien centre pour colonies de vacances

Un habitant s'est interrogé sur l'ancien centre pour colonies de vacances, à savoir qui en était le propriétaire et quels projets y étaient envisagés.

Conclusion

La concertation s'est tenue de manière continue durant toute l'élaboration du P.L.U.

La commune a tenu à associer l'ensemble de la population, les associations environnementales, ainsi que les personnes publiques intéressées, notamment par l'intermédiaire de réunions publiques ou techniques, par la publication d'articles, la tenue de permanences, la mise en ligne de documents à destination des personnes qui ne pouvaient ou ne souhaitaient se déplacer sur la phase pré-arrêt notamment.

Les modalités de concertation prévues par le conseil municipal ont été respectées tout au long de la procédure. Chacun de ces outils s'est avéré opérant puisqu'ils ont tous permis, chacun à sa manière, d'informer, de débattre ou de communiquer.

Globalement il ressort une participation moyenne mais de qualité de l'ensemble de la population, que ce soit en termes de personnes présentes et de pertinence des remarques faites aux réunions publiques ou consignées dans le registre.

La mise à disposition des différents documents (présentation, panneaux d'exposition, ...) a permis aux habitants et extérieurs qui le souhaitaient de prendre connaissance de l'évolution et des orientations du futur document d'urbanisme de la ville et de formuler des remarques, souvent orales, sur ce dernier, voire d'alerter sur le devenir de certains terrains qui avaient vocation à voir leur destination changer.

L'ensemble du dispositif de concertation a permis d'enrichir le projet de P.L.U. qui a été arrêté par le conseil municipal le 30 juin 2017.